

CAP AEPE

Accompagnant éducatif petite enfance

ENTRAÎNEMENT INTENSIF
1000 EXERCICES ET SUJETS CORRIGÉS



**La référence
pour s'entraîner
aux EP1, EP2 et EP3**

+ EN LIGNE



**+ de sujets
d'annales corrigés**

- ➔ **Méthodologie et conseils**
- ➔ **QCM, QROC et mises en situation corrigés**
- ➔ **Sujets corrigés, dont les annales 2026**

CAP AEPE

Accompagnant éducatif petite enfance

ENTRAÎNEMENT INTENSIF
1 000 EXERCICES ET SUJETS CORRIGÉS

Ghislaine Camus

Infirmière puéricultrice, directrice d'IFAP (lycée René Auffray - Clichy-la-Garenne)
et formatrice à l'Éducation nationale où elle a enseigné auprès d'élèves
préparant les métiers de la petite enfance.

Ressources numériques



Téléchargez gratuitement + de sujets corrigés

sur **www.Vuibbert.fr/site/223620**

Vuibbert s'engage
durablement pour l'environnement



ISBN : 978-2-311-22362-0

Conception de la couverture : Les Paoistes

Conception de l'intérieur : Bleu T

Mise en page : Ma petite FaB - Laurent Grolleau

Photographies de couverture : © Adobe Stock

Photographies page 197 : © Adobe Stock

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Dans le cas où le livre comporte des ressources numériques en ligne, ces dernières sont des compléments offerts à l'achat du livre. Par respect du droit d'auteurs, ces ressources sont incessibles, interdites de reproduction et réservées à un usage strictement personnel. Elles sont soumises aux conditions d'utilisation en vigueur (CGU) accessibles sur notre site et peuvent, pour des raisons commerciales, légales, d'évolution technique ou de contenu, être supprimées ou interrompues à tout moment, sans garantie de maintien ou de compensation.

Dans le cas où les QR codes et liens hypertextes permettent d'accéder à des sites internet tiers, la responsabilité des éditions Vuibert n'est pas engagée, notamment quant à leur éventuel dysfonctionnement ou à leur indisponibilité d'accès.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.



Sommaire

EP1

Accompagner le développement du jeune enfant

Entraînement intensif

Fiche 1	Rôle, règles et lois de l'État et des services territoriaux dans le secteur de la famille et de l'enfance	13	Fiche 31	Les instruments de musique et le chant	73
Fiche 2	Les différents modes d'accueil	15	Fiche 32	La peinture	75
Fiche 3	L'enfant en situation de handicap	17	Fiche 33	Les livres	77
Fiche 4	Les différents types de projets	19	Fiche 34	Les marionnettes	79
Fiche 5	Le développement psychomoteur de l'enfant : acquis et aptitudes	21	Fiche 35	Les manipulations	81
Fiche 6	Les besoins de l'enfant	23	Fiche 36	Les jeux symboliques	83
Fiche 7	L'organisation générale du corps humain	25	Fiche 37	Les jeux de société	85
Fiche 8	La peau	27	Fiche 38	La découverte des cinq sens	87
Fiche 9	L'organisation de l'appareil locomoteur	29	Fiche 39	Les jeux moteurs	89
Fiche 10	La croissance et l'hygiène de l'appareil locomoteur	31	Fiche 40	Le portage d'un enfant	91
Fiche 11	L'appareil urinaire	33	Fiche 41	L'habillage et le déshabillage	93
Fiche 12	L'appareil digestif	35	Fiche 42	Préparation et entretien de l'espace de soins de l'enfant	95
Fiche 13	L'appareil digestif du jeune enfant	37	Fiche 43	Installation du jeune enfant sur le matelas de change	97
Fiche 14	Les organes des sens	39	Fiche 44	La toilette du visage et des mains	99
Fiche 15	Le système nerveux	41	Fiche 45	Le change du nourrisson	101
Fiche 16	Normes et sécurité des aires de jeux et des équipements éducatifs	43	Fiche 46	L'apprentissage de la propreté	103
Fiche 17	Les matériels et produits liés aux soins d'hygiène et au confort	45	Fiche 47	L'installation de l'enfant au quotidien	105
Fiche 18	Les produits d'entretien	47	Fiche 48	Les facteurs de développement et les rythmes de l'enfant	107
Fiche 19	L'organisation spatiale des locaux	49	Fiche 49	La préparation des biberons	109
Fiche 20	La structure familiale et les droits de l'enfant	51	Fiche 50	Donner un biberon	111
Fiche 21	Le principe de laïcité pour la petite enfance	53	Fiche 51	La distribution et le service des repas	113
Fiche 22	Secrets professionnels et partagés, et discrétion professionnelle	55	Fiche 52	Le temps du repas	115
Fiche 23	La responsabilité civile et pénale	57	Fiche 53	La protection de l'enfant en danger	117
Fiche 24	La prévention des accidents domestiques	59	Fiche 54	Prise de température et hyperthermie	119
Fiche 25	Les maladies professionnelles et les accidents du travail	61	Fiche 55	Les maladies et affections de l'enfant	121
Fiche 26	Les principes d'ergonomie	63	Fiche 56	Les parasitoses	123
Fiche 27	Les contaminations	65	Fiche 57	Les situations d'urgence et les premiers secours	125
Fiche 28	Préparation des locaux et du matériel avant une activité	67	Fiche 58	Le soin d'une plaie	127
Fiche 29	Mise en œuvre de conditions favorables au jeu libre	69	Fiche 59	La détresse respiratoire	129
Fiche 30	L'expression corporelle	71	Fiche 60	La brûlure	131
			Fiche 61	L'épistaxis	133
			Fiche 62	Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	135
			Exemple d'épreuve d'examen :	présentation d'une fiche	137
			Exemple d'épreuve d'examen :	présentation de deux fiches	145

EP2

Exercer son activité en accueil collectif

Entraînement intensif		156	Fiche 73	Respecter le rythme et les règles de vie à l'école	176
Fiche 63	Assurer une situation d'échanges avec l'enfant et sa famille	156	Fiche 74	Respecter les mesures de sécurité à l'école maternelle	178
Fiche 64	Les transmissions	158	Fiche 75	Participer aux temps périscolaires, extrascolaires et aux travaux collectifs de l'école	180
Fiche 65	La communication appliquée au secteur professionnel	160	Fiche 76	Le bionettoyage	182
Fiche 66	Le partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels	162	Fiche 77	Les techniques de dépoussiérage des sols	184
Fiche 67	Connaître et respecter les projets de l'établissement	164	Fiche 78	Les techniques de lavage de la vaisselle	186
Fiche 68	Les situations d'écoute et d'échange avec l'enfant	166	Fiche 79	Entretien et lavage du linge	188
Fiche 69	Stimuler et participer à l'acquisition du langage de l'enfant	168	Fiche 80	Les différentes structures d'accueil du jeune enfant	190
Fiche 70	L'école maternelle	170	Fiche 81	L'environnement de l'enfant en collectivités	192
Fiche 71	Assurer la préparation, l'animation et la remise en état des locaux après un atelier pédagogique	172	Sujet de la session 2025		194
Fiche 72	Gestion et animation d'un groupe d'enfants	174	Sujet de la session 2024		203

EP3

Exercer son activité en accueil individuel

Entraînement intensif		213	Fiche 95	L'alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans	239
Fiche 82	S'adapter à des situations imprévues	213	Fiche 96	Les sources nutritionnelles : groupes et constituants alimentaires	241
Fiche 83	Planification des activités et gestion des stocks	215	Fiche 97	Les produits alimentaires	243
Fiche 84	Le projet d'accueil	217	Fiche 98	La préparation des fruits et des légumes	245
Fiche 85	La procédure d'agrément	219	Fiche 99	La fabrication de pâtes	247
Fiche 86	L'embauche et le contrat de travail de l'AMA	221	Fiche 100	Les différents types de cuisson	249
Fiche 87	Les interlocuteurs partenaires de l'AMA	223	Fiche 101	La préparation des repas	251
Fiche 88	La tenue professionnelle	225	Fiche 102	Les mixés	253
Fiche 89	L'hygiène des mains	227	Fiche 103	Les contaminations alimentaires	255
Fiche 90	Les techniques d'entretien de la cuisine et des appareils électroménagers	229	Fiche 104	Allergies, intolérances et régimes alimentaires de l'enfant	257
Fiche 91	Les techniques de décontamination des locaux et des équipements	231	Exemples d'épreuve d'examen :		
Fiche 92	Les risques toxicologiques	233	– projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire		
Fiche 93	Le nettoyage des jouets	235	– projet d'accueil réel qui prend appui sur le contexte d'intervention professionnel du domicile		
Fiche 94	Les besoins nutritionnels de l'enfant	237			

Introduction

1. Les modalités d'inscription et la VAE

a. Les modalités d'inscription

Les modalités d'inscription sont différentes selon votre statut.

Elles sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (établissements publics, GRETA)	Candidats libres Enseignement à distance Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés, hors GRETA)
L'inscription à l'examen est effectuée par l'établissement, sous la responsabilité du chef de l'établissement ou du directeur. Un dossier d'inscription doit être complété dans lequel sont incluses des pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile, attestation de formation...). Les dates d'inscription varient en fonction des académies. Elles débutent en général début novembre. Quand l'inscription est effectuée, une confirmation d'inscription et des pièces justificatives doivent être envoyées dans les délais fixés par l'académie. Une convocation aux épreuves sera remise ou envoyée au candidat.	L'inscription à l'examen doit être effectuée par le candidat sur un site (Cyclades/SIEC) à des dates fixées par les académies. Le candidat doit créer et valider un compte puis l'enregistrer et conserver son numéro. Le candidat doit confirmer son inscription par courrier et renvoyer les pièces justificatives demandées au rectorat de son académie. Une convocation aux épreuves sera envoyée au candidat.

Attention, pour les candidats libres, vous devez justifier, pour être autorisés à passer les épreuves professionnelles, de 14 semaines (448 heures) de stage ou d'expérience professionnelle effectués auprès d'enfants de moins de 6 ans, dont au moins 3 semaines obligatoires (96 heures) auprès d'enfants de moins de 36 mois.

Les stages et les expériences professionnelles ont une validité de 3 ans. Pour la session 2026, seuls les stages et les expériences professionnelles réalisés à partir du 1^{er} janvier 2023 seront pris en compte.

b. La VAE

La VAE (validation des acquis de l'expérience) est accessible à tous les candidats ayant au moins un an d'expérience professionnelle ou extraprofessionnelle à temps plein (en continu ou non), en accueil individuel et en accueil collectif, dans le domaine de la petite enfance, avec des enfants âgés de 0 à 6 ans.

La VAE vous permet d'obtenir le CAP AEPE sans faire la formation (cours et stages) et sans passer l'examen.

Le candidat à la VAE doit s'inscrire sur le site France VAE (www.francevae.fr), qui est le service dédié à la VAE.

Le candidat devra compléter le livret 1 puis le livret 2 avec ses fiches descriptives.

Une convocation sera envoyée au candidat pour passer un entretien.

2. Les modalités d'évaluation

a. Généralités

Les épreuves du CAP AEPE sont composées :

• **d'épreuves générales :**

- Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (coefficient 3);
- Mathématiques, sciences physiques et chimiques (coefficient 2);
- Éducation physique et sportive (coefficient 1);
- Épreuve facultative de langue vivante.

• **d'épreuves professionnelles :**

- EP1 : accompagner le développement du jeune enfant (coefficient 7, dont 1 pour la Prévention Santé Environnement – PSE);
- EP2 : exercer son activité en accueil collectif (coefficient 4);
- EP3 : exercer son activité en accueil individuel (coefficient 4).

• **de formation en milieu professionnel :**

Les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) ou les expériences professionnelles doivent être effectuées auprès d'enfants de moins de 6 ans, dont au moins 3 semaines obligatoires (96 heures) auprès d'enfants de moins de 36 mois.

b. Les épreuves professionnelles

➤ EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

L'épreuve EP1 porte sur les enfants de moins de 36 mois. (Coefficient 7)

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Candidats libres Enseignement à distance Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés)
CCF (contrôle en cours de formation) Deux situations d'évaluation d'égale valeur	Épreuve ponctuelle Épreuve orale : exposé du candidat puis entretien Durée : 25 minutes
Situation d'évaluation n° 1 : en centre de formation Le candidat présente une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Contenu de la fiche : – présentation du contexte d'intervention ; – description de l'activité menée. Il s'agira en particulier de préciser les activités conduites auprès d'enfants de 0 à 3 ans. En annexe figurera l'attestation de PFMP, ou d'activité et expérience professionnelle, relative au contexte d'intervention choisi auprès d'enfants de 0 à 3 ans. L'exposé du candidat et l'entretien durent 25 minutes devant un jury composé de deux membres.	Le candidat présente deux fiches : – l'une relative à la réalisation d'un soin du quotidien ; – l'autre relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Contenu des fiches : – présentation du contexte d'intervention ; – description des activités. Il s'agira en particulier de préciser les activités conduites auprès d'enfants de 0 à 3 ans. En annexe, figurera l'attestation de PFMP, ou d'activité et expérience professionnelle, relative au contexte d'intervention choisi auprès d'enfants de 0 à 3 ans. L'exposé du candidat puis l'entretien durent 25 minutes devant un jury composé de deux membres.

Situation d'évaluation n° 2 : au cours d'une PFMP

Le candidat est évalué au cours d'une des PFMP de la dernière année de formation.

L'évaluation porte sur les activités et compétences relatives au soin du quotidien auprès d'enfants de 0 à 3 ans. Elle fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur ou maître d'apprentissage.

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur ou maître d'apprentissage et un professeur ou formateur d'enseignement professionnel.

Cette épreuve repose sur les activités suivantes :

- accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ;
- prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.

Les compétences attendues sont :

- recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte ;
- adopter une posture professionnelle adaptée ;
- mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné ;
- mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant ;
- réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages ;
- appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

Attention, en l'absence de l'ensemble des fiches et/ou d'attestation de PFMP ou activité et expérience professionnelle, relative au contexte d'intervention choisi auprès d'enfants de 0 à 3 ans, le candidat se verra attribuer la mention « non valide » à l'épreuve.

➤ **EP2 : Exercer son activité en accueil collectif**

(Coefficient 4)

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Candidats libres Enseignement à distance Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés)
CCF (contrôle en cours de formation) Deux situations d'évaluation d'égale valeur	Contrôle ponctuel écrit Épreuve écrite d'une durée de 1 h 30
Situation d'évaluation n° 1 : en centre de formation L'épreuve comporte des questions écrites qui évaluent tout ou une partie des compétences et des savoirs ciblés. Le travail demandé et le degré d'exigence sont ceux du référentiel au niveau terminal.	L'épreuve comporte des questions qui évaluent tout ou une partie des compétences et des savoirs du bloc de compétences « exercer son activité en accueil collectif ». Le travail demandé et le degré d'exigence sont ceux du référentiel au niveau terminal.

Situation d'évaluation n° 2 : au cours d'une PFMP

Le candidat est évalué au cours d'une des PFMP de la dernière année de formation.
L'évaluation est réalisée uniquement en milieu professionnel. Elle fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur ou maître d'apprentissage. Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur ou maître d'apprentissage et un professeur ou formateur d'enseignement professionnel.

Cette épreuve repose sur les activités suivantes :

- inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels ;
- exercer son activité en école maternelle ;
- exercer son activité en EAJE et en ACM.

Les compétences attendues sont :

- coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité dans l'accompagnement ;
- établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant ;
- assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant ;
- assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

Attention, en l'absence d'attestation de PFMP conforme aux exigences de l'épreuve et fournie à la date fixée, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter à l'épreuve et le diplôme ne pourra pas lui être délivré.

➤ EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

(Coefficient 4)

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Candidats libres Enseignement à distance Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés)
Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel Épreuve orale : exposé du candidat, puis entretien d'une durée totale de 25 minutes. Temps de préparation éventuel : 1 h 30	
Le candidat présente <u>un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire</u> . Les AMA et les employés à domicile ont la possibilité de présenter <u>un projet d'accueil réel* qui prend appui sur leur contexte d'intervention professionnel du domicile</u> . L'AMA ou l'employé à domicile qui fait ce choix au moment de l'inscription au diplôme dépose un dossier présentant le projet d'accueil à la date fixée par le Recteur (<u>5 pages maximum</u>). En l'absence du dépôt du projet d'accueil à la date fixée par le Recteur, le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve. La mention « non valide » est attribuée à l'épreuve. En conséquence, le diplôme ne peut pas être délivré.	

Cette épreuve repose sur les activités suivantes :

- exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.

* Le SIEC le nomme « projet réel d'accueil ».

Les compétences attendues sont :

- organiser son action ;
- négocier le cadre de l'accueil ;
- assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant ;
- élaborer les repas.

3. Dispenses d'épreuves du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

Épreuves du CAP AEPE	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »	Titre Assistant (e) de vie aux familles	Brevet d'études professionnelles agricoles Services aux personnes	CAP Services aux personnes et vente en espace rural	BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Mention complémentaire Aide à domicile
Ministère responsable de la certification	Sports	Emploi	Agriculture et Alimentation	Agriculture et Alimentation	Éducation nationale et Jeunesse	Éducation nationale et Jeunesse
EP1 : Accompagner le développement		Dispense	Dispense	Allègement	Dispense	
EP2 : Exercer son activité en accueil	Dispense				Dispense	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense

4. Conseils et critères à respecter

a. Pour le contenu des fiches (EP1) et le projet d'accueil réel (EP3)

- **La présentation**

- Optez pour une présentation méthodique et claire, ne faites pas de ratures.
- Faites un plan logique et structuré avec des paragraphes.
- Soignez la présentation, écrivez sur Word si possible et respectez les consignes pour produire un document conforme aux attendus.

- **L'expression écrite**

- Faites des phrases courtes et relisez-vous pour éviter les fautes d'orthographe et de grammaire.
- Utilisez un vocabulaire que vous maîtrisez bien.
- Recherchez dans le dictionnaire les mots que vous ne connaissez pas parfaitement bien.

- **Le contenu des fiches**

- Vérifiez vos connaissances théoriques et pratiques.

- Respectez les consignes des textes officiels.
- Prouvez vos connaissances par un vocabulaire riche et précis.

b. Pour l'exposé oral (EP1 et EP3)

• Votre présentation personnelle

Présentez-vous rapidement au jury en indiquant :

- votre âge ;
- votre parcours scolaire (périodes et lieux de stage dans le milieu de la petite enfance ou de la santé) ;
- votre parcours professionnel (les dates importantes) ;
- votre projet professionnel ainsi que vos motivations.

• Votre attitude

- Ayez une tenue adaptée à un examen, c'est-à-dire propre, classique.
- Soignez vos mains, attachez vos cheveux et optez pour un maquillage discret.

• L'expression orale :

- Posez votre voix.
- Optez pour un débit de paroles assez lent.
- Articulez bien et à haute voix.

• Échange avec le jury

- Répondez aux questions posées calmement.
- Acceptez la controverse.
- Réajustez si besoin votre travail écrit.
- Reformulez vos idées.
- Faites apparaître vos connaissances.
- Contrôlez vos émotions
- Argumentez vos idées clairement et suffisamment.

c. Pour l'épreuve écrite (EP2)

- Lisez bien le sujet.
- Répondez aux questions au fur et à mesure.
- Si vous ne savez pas répondre à une question, laissez-la de côté, vous y reviendrez en fin de devoir.
- Ne faites pas de hors sujet en répondant à côté de la question.
- Prouvez vos connaissances par un vocabulaire riche et précis.
- Vérifiez, à la fin, que vous avez traité chaque question.
- Ne faites pas de brouillon car vous n'aurez pas le temps de recopier.

EP1

Accompagner le développement du jeune enfant



Entraînement intensif

13



Exemples d'épreuves d'examen

137

Présentation d'une fiche

137

Présentation de deux fiches

145

Rôle, règles et lois de l'État et des services territoriaux dans le secteur de la famille et de l'enfance

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. Tous les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont administrés par la commune.
A. Vrai B. Faux
2. La loi est un texte promulgué par le président de la République.
A. Vrai B. Faux
3. La PMI est gérée par le conseil départemental.
A. Vrai B. Faux
4. La loi s'impose à toute la population lorsqu'elle :
A. est publiée au *Journal officiel*.
B. est adoptée à l'Assemblée nationale.
C. garantit les droits et les devoirs.
5. La commune :
A. rémunère les professeurs des écoles de l'Éducation nationale.
B. gère et prend en charge certains accueils de loisirs associés à l'école (ALAE).
C. suit les femmes enceintes.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes :

1. Qui est à l'initiative des grandes orientations en matière de politique de la petite enfance ?
.....
2. Citez deux principaux rôles de la PMI.
.....
3. Définissez ce qu'est une charte.
.....
.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes :

Vous travaillez dans un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE). Vous avez en charge plusieurs enfants de 3 à 6 ans. Deux d'entre eux, Jules et Clémentine, sont suivis régulièrement à la PMI.

1. Que signifie le sigle PMI ?
.....
2. La maman de Jules est enceinte. Peut-elle être suivie par la PMI ?
.....
.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **B.** Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) peuvent être administrés par la commune mais aussi par des associations de commune, des associations ou des sociétés privées.
2. **A.**
3. **A.**
4. **A.**
5. **B.**

S'entraîner avec des QROC

1. C'est l'État qui est à l'initiative des grandes orientations en matière de politique de la petite enfance.
2. Deux principaux rôles de la PMI :
 - la surveillance et le contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE);
 - le dépistage du handicap des enfants de moins de 6 ans.
3. Une charte est un texte juridique solennel qui a pour but de garantir des libertés, des droits ou des devoirs.

S'entraîner en situation

1. PMI signifie protection maternelle et infantile.
2. Oui, la maman de Jules peut être suivie par la PMI. Mais la maman de Jules doit être mise en lien avec l'établissement de son choix pour l'accouchement.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

Les différents modes d'accueil

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. L'assistant maternel agréé doit suivre une formation de 120 heures.
A. Vrai B. Faux
2. Une micro-crèche accueille au maximum 10 enfants.
A. Vrai B. Faux
3. La crèche parentale est un mode d'accueil individuel.
A. Vrai B. Faux
4. Un multi-accueil de plus de 60 places peut être dirigé par :
A. une éducatrice de jeunes enfants (EAJE).
B. un diplômé du CAP AEPE.
C. une auxiliaire de puériculture.
5. Selon la loi, l'encadrement des jeunes enfants dans un multi-accueil est :
A. un professionnel pour 7 enfants qui marchent.
B. un professionnel pour 9 enfants qui marchent.
C. un professionnel pour 6 enfants.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes :

1. Que signifie le sigle EAJE ?
.....
2. Qui délivre l'agrément de l'assistant maternel ?
.....
3. Combien d'enfants maximum un assistant maternel agréé peut-il prendre en charge chez lui ?
.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans un multi-accueil dans la section des bébés. Adrien, 3 mois, commence son adaptation aujourd'hui.

1. Citez les deux principaux objectifs de l'adaptation.
.....
.....
2. Quel est le principal avantage de ce type de structure pour les parents ?
.....
.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **A.**
2. **B.** Une micro crèche accueille au maximum 12 enfants.
3. **B.** La crèche parentale est un mode d'accueil collectif.
4. **A.** Sous certaines conditions (3 ans d'expérience professionnelle, ...)
5. **C.**

S'entraîner avec des QROC

1. Le sigle EAJE signifie établissement d'accueil du jeune enfant.
2. L'agrément de l'assistant maternel est délivré par le président du conseil départemental après les avis des services de la PMI.
3. Un assistant maternel agréé peut accueillir, chez lui, jusqu'à 4 enfants au maximum (6 à titre dérogatoire et pour une période donnée) si son agrément le lui permet.

S'entraîner en situation

1. Les deux principaux objectifs de l'adaptation sont :
 - l'échange entre parents et professionnels sur les habitudes de l'enfant ;
 - la connaissance de la structure pour l'enfant et les parents (lieux, fonctionnement, etc.).
2. Le principal avantage de ce type de structure pour les parents est la souplesse des formules de garde (régulier ou occasionnel et collectif ou individuel).

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

L'enfant en situation de handicap

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. La trisomie 21 est une anomalie chromosomique.
A. Vrai B. Faux
2. Le polyhandicap est un handicap associant une déficience motrice et une déficience intellectuelle.
A. Vrai B. Faux
3. PPS signifie projet personnalisé de situation.
A. Vrai B. Faux
4. Le PAP s'adresse aux enfants scolarisés qui connaissent des troubles des apprentissages :
A. dans le premier et second degré.
B. dans le premier degré.
C. dans le second degré.
5. Le sigle AESH signifie :
A. accompagnant pour les études spécialisées pour les handicapés.
B. accompagnant d'élèves en situation de handicap.
C. accompagnement des élèves en section d'handicapés.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

1. Que signifie le sigle IME ?
.....
2. Quel est le sigle de la classe pour l'inclusion scolaire ?
.....
3. Citez trois établissements médico-sociaux pour enfants handicapés.
.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans la section des bébés dans un EAJE. Caroline, 4 mois, commence son adaptation aujourd'hui. Sa maman vous confie que son fils aîné, Marin, 20 mois, est porteur d'un handicap auditif.

1. À quel âge Marin pourra-t-il rentrer à l'école maternelle ?
.....
2. Pour mieux répondre aux besoins de Marin lors de sa scolarité, combien de fois par an le contenu et la mise en œuvre du PPS seront-ils évalués ?
.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **A.**
2. **A.**
3. **B.** PPS signifie projet personnalisé de scolarisation.
4. **A.**
5. **B.**

S'entraîner avec des QROC

1. Ce sigle signifie institut médico-éducatif.
2. Le sigle de la classe pour l'inclusion scolaire est ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).
3. Trois établissements médico-sociaux pour enfants handicapés sont :
 - CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce);
 - CMPP (centre médico-psycho-pédagogique);
 - SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

S'entraîner en situation

1. Marin peut être scolarisé dès l'âge de 2 ans si les parents en font la demande.
2. Le contenu et la mise en œuvre du PPS seront évalués au moins une fois par an.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

Les différents types de projets

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. Le projet pédagogique est un document qui met en œuvre le projet éducatif de la structure.
A. Vrai B. Faux
2. Le projet d'école est obligatoire dans les EAJE.
A. Vrai B. Faux
3. Le projet est le but que l'on se propose d'atteindre dans une structure.
A. Vrai B. Faux
4. Le projet éducatif est obligatoire :
A. dans une école maternelle. B. pour une auxiliaire parentale. C. dans une PMI.
5. Le projet d'école met en relation :
A. les objectifs nationaux et la situation régionale.
B. les objectifs nationaux et la situation locale.
C. les axes nationaux et le projet d'accueil.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

1. Citez trois types de projet possibles en fonction des structures professionnelles.

.....

.....

.....

2. Quel est le contenu global du projet d'accueil d'un assistant maternel ?

.....

.....

3. Citez deux modes de garde concernés par le projet éducatif.

.....

.....

.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans un EAJE dont la directrice souhaite faire évoluer le projet éducatif de l'établissement.

1. Qui participe à l'élaboration de ce nouveau projet éducatif ?

.....

2. Que doit définir ce projet éducatif ?

.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **A.**
2. **B.** Il n'y a pas de projet d'école dans un EAJE mais il y a par contre un projet pédagogique et un projet éducatif.
3. **A.**
4. **A.**
5. **B.**

S'entraîner avec des QROC

1. Les trois types de projet possibles en fonction des structures professionnelles peuvent être :
 - le projet pédagogique ;
 - le projet d'accueil ;
 - le projet éducatif.
2. Le contenu global du projet d'accueil d'un assistant maternel doit préciser les modalités d'accueil de l'enfant chez lui (horaires, jeux, alimentation...).
3. Les deux modes de garde concernés par le projet éducatif sont :
 - les EAJE ;
 - les ALAE.

S'entraîner en situation

1. Ce nouveau projet éducatif sera discuté et élaboré par toute l'équipe professionnelle mais aussi avec les parents.
2. Le projet éducatif doit définir les axes et les orientations éducatives souhaités par la structure en tenant compte des besoins spécifiques des enfants.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

Le développement psychomoteur de l'enfant : acquis et aptitudes

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

- Victor tient sa tête à 1 mois.
A. Vrai B. Faux
- Clémentine a une préhension palmaire volontaire à 3 mois.
A. Vrai B. Faux
- Edgar prononce le mot « phrase » à 9 mois.
A. Vrai B. Faux
- Clémentine marche à quatre pattes à :
A. 10 mois. B. 8 mois. C. 5 mois.
- Gabriel est inquiet face à un visage étranger à :
A. 2 mois. B. 8 mois. C. 18 mois.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

- Pour chacune de ces situations, indiquez l'âge correspondant des enfants :
 - se met debout avec appui :
 - relâche volontairement les objets :
 - relève le buste en se tenant sur les mains :
- Citez les trois impératifs à respecter pour que Charlotte, 28 mois, puisse acquérir la propreté.
.....
.....
- À quel âge Louis sera-t-il capable de retrouver un objet que l'adulte lui aura caché ?
.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans la section des grands dans un EAJE. La maman de Coline est inquiète car sa fille, qui a bientôt 3 ans, ne parle pas très bien alors que sa fille aînée, Alix, faisait au même âge des phrases grammaticalement correctes.

- Que pouvez-vous lui répondre ?
.....
.....
- Que pouvez-vous préciser à la maman de Coline par rapport à l'évolution de son développement psychomoteur ?
.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **B.** Victor tiendra sa tête à 3 mois.
2. **B.** Clémentine aura une préhension palmaire volontaire vers 5-6 mois.
3. **B.** Edgar prononce le mot « phrase » à 1 an.
4. **A.**
5. **B.**

S'entraîner avec des QROC

1. – Se met debout avec appui : 11-12 mois.
– Relâche volontairement les objets : 7-8 mois.
– Relève le buste en se tenant sur les mains : 5-6 mois.
2. Les trois impératifs à respecter pour que Charlotte, 28 mois, puisse acquérir la propreté, sont :
– une maturité du système nerveux pour que Charlotte puisse contrôler ses sphincters anal et vésical ;
– une maturité intellectuelle pour que Charlotte comprenne ce qu'on lui demande ;
– une maturité relationnelle et affective : Charlotte doit avoir envie de devenir grande.
3. Louis sera capable de retrouver un objet que l'adulte lui aura caché à 9-10 mois.

S'entraîner en situation

1. Je peux lui répondre que l'évolution du langage est progressive et que Coline a son propre rythme, qui est différent de celui de sa sœur aînée.
2. L'évolution du développement psychomoteur de Coline doit être respectée pour qu'elle puisse, elle-même, acquérir de nouvelles compétences.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

.....

Les besoins de l'enfant

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

- À 3 mois, un enfant est fasciné par son image dans le miroir.
A. Vrai B. Faux
- L'objet transitionnel est une peluche.
A. Vrai B. Faux
- À 1 mois, un enfant s'apaise, en général, quand on le prend dans les bras ou quand on lui parle.
A. Vrai B. Faux
- Clémence est capable de mettre ses chaussures, seule, sans les inverser à :
A. 18 mois. B. 2 ans. C. 3 ans.
- Alix s'intéresse aux autres personnes de son entourage ; c'est l'âge de la convivialité à :
A. 3 ans. B. 10 mois. C. 18 mois.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

- Reliez le rôle de l'adulte à l'âge du développement affectif et social de l'enfant :
A. Toucher, caresses, portage • a. 2-3 ans
B. Jeu du « coucou le voilà » • b. Naissance à 2 mois
C. Jeux collectifs • c. 9 mois
- Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les âges des enfants dans la 2^e colonne :

Période égocentrique	
Utilise le « je »	
Phase d'opposition	

- Dans quelle tranche d'âge faut-il favoriser les jeux symboliques ?
.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez comme assistante maternelle agréée (AMA) à domicile. À 15 heures, après sa sieste, vous décidez de sortir Jules, 15 mois, dans le bois à côté de chez vous. Vous l'attachez dans sa poussette et vous emportez son goûter.

- Citez les trois besoins fondamentaux dont il est question dans cette situation.
.....
.....
.....
- Qu'allez-vous aussi emporter pour que Jules puisse répondre au besoin de « s'occuper en vue de se réaliser » ?
.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **B.** Un enfant est fasciné par son image dans le miroir à partir de 9 mois.
2. **B.** L'objet transitionnel est un symbole qui va représenter la maman. L'enfant établit un lien particulièrement intense avec un objet qu'il aura lui-même choisi (foulard, couche en tissu, poupée, peluche...).
3. **A.**
4. **C.**
5. **A.**

S'entraîner avec des QROC

1. **A.** Toucher, caresses, portage → **b.** naissance à 2 mois
B. Jeu du « coucou le voilà » → **c.** 9 mois
C. Jeux collectifs → **a.** 2/3 ans

2.

Période égocentrique	De 1 à 2 ans
Utilise le « je »	3 ans
Phase d'opposition	De 2 à 3 ans

3. Il faut favoriser les jeux symboliques entre 2 ans et 3 ans.

S'entraîner en situation

1. Les trois besoins fondamentaux dont il est question dans cette situation sont « respirer », « évitez les dangers », « boire et manger ».
2. Je vais emporter aussi des jouets pour répondre au besoin de « s'occuper en vue de se réaliser » de Jules.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

.....

L'organisation générale du corps humain

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. Le foie est un organe.
A. Vrai B. Faux
2. Un tissu comprend plusieurs organes.
A. Vrai B. Faux
3. Le système endocrinien assure la fonction de relation.
A. Vrai B. Faux
4. Chaque cellule comporte :
A. 23 paires de chromosomes. B. 47 chromosomes.
C. 24 chromosomes.
5. Les organes des sens assurent :
A. la fonction de reproduction. B. la fonction de relation.
C. la fonction de maintien de l'intégrité.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

1. Citez trois appareils qui assurent la fonction de nutrition.

.....

.....

.....

2. Reliez les appareils aux fonctions :

- | | | |
|-----------------------------|---|-------------------------------|
| A. Appareil respiratoire | • | • a. Fonction de relation |
| B. Appareil génital féminin | • | • b. Fonction de nutrition |
| C. Système nerveux | • | • c. Fonction de reproduction |

3. Quelle est la plus petite unité vivante de l'organisme ?

.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans une école maternelle. À 12 heures, les enfants de 3 à 4 ans déjeunent et parlent entre eux tout en riant beaucoup. Vous êtes présent pour les accompagner dans ce moment important de la journée.

1. Citez les deux fonctions assurées dont il est question au moment du repas.

.....

.....

2. Quel est le nom du tissu au niveau de l'intestin qui permettra l'absorption des nutriments, des vitamines, des minéraux et de l'eau ?

.....

Corrigés

S'entraîner avec des QCM

1. **A.**
2. **B.** Un tissu est composé de cellules semblables qui remplissent la même fonction.
3. **B.** Le système endocrinien assure la fonction de maintien de l'intégrité.
4. **A.**
5. **B.**

S'entraîner avec des QROC

1. Trois appareils qui assurent la fonction de nutrition :
 - l'appareil digestif;
 - l'appareil circulatoire;
 - l'appareil urinaire.
2. Reliez les appareils aux fonctions :

A. Appareil respiratoire	→	b. Fonction de nutrition
B. Appareil génital féminin	→	c. Fonction de reproduction
C. Système nerveux	→	a. Fonction de relation
3. La plus petite unité vivante de l'organisme est la cellule.

S'entraîner en situation

1. Les deux fonctions assurées dont il est question au moment du repas sont la fonction de nutrition et la fonction de relation.
2. Le nom du tissu au niveau de l'intestin qui permettra l'absorption des nutriments, des vitamines, des minéraux et de l'eau s'appelle l'épithélium des villosités intestinales.

Auto-évaluation

1. Quelles sont mes erreurs ou mes lacunes ?

.....

.....

.....

2. Quelle est ma note sur 10 ? .../10

3. Quels sont les mots que je n'ai pas compris ?

.....

.....

.....

La peau

Répondez aux questions au crayon à papier pour pouvoir effacer et recommencer au cours de votre préparation. Chaque bonne réponse donne 1 point.

S'entraîner avec des QCM

Entourez la bonne réponse.

1. La gale provoque un prurit.

A. Vrai B. Faux

2. L'impétigo est contagieux.

A. Vrai B. Faux

3. Le muguet est une allergie.

A. Vrai B. Faux

4. L'hypoderme :

A. se trouve sous l'épiderme. B. contient des cellules adipeuses. C. se divise en trois couches.

5. La peau respire :

A. elle absorbe de l'O₂. B. elle rejette de l'O₂. C. elle absorbe du CO₂.

S'entraîner avec des QROC

Répondez aux questions suivantes.

1. Comment s'appelle la couche la plus superficielle de la peau ?

.....

2. Citez les cinq principaux rôles de la peau.

.....

.....

.....

.....

3. Quel est le nom de la substance grasse sécrétée par des glandes sébacées ? Quel est son rôle ?

.....

.....

S'entraîner en situation

Répondez aux questions suivantes.

Vous travaillez dans un EAJE. À 16 heures, les enfants de 1 à 2 ans sortent dans le jardin. Ils jouent à l'ombre car l'ensoleillement est encore important mais la température extérieure de 24 °C est correcte.

1. Pourquoi la peau de l'enfant est-elle peu protégée du soleil ?

.....

.....

2. Pour quelle raison les températures élevées sont-elles mal compensées au niveau de la peau d'un jeune enfant ?

.....

2027-2028

ITINÉRAIRES
PRO

CAP AEPE

Accompagnant éducatif petite enfance

ENTRAÎNEMENT INTENSIF

1000 EXERCICES ET SUJETS CORRIGÉS

La référence pour s'entraîner aux trois épreuves professionnelles du CAP AEPE :

- ➔ Une **méthode pas à pas** et des **conseils pratiques** pour acquérir les bons réflexes.
- ➔ Plus de **1 000 QCM, QROC et mises en situation corrigés** pour maîtriser toutes les connaissances professionnelles du programme.
- ➔ Des **sujets corrigés** pour se mettre dans les conditions de l'examen :
 - **pour l'EP1** : exemples de fiches (contexte d'intervention, description de l'activité) et de questions du jury ;
 - **pour l'EP2** : sujets d'annales ;
 - **pour l'EP3** : exemples de projets d'accueil et de questions du jury.

Toutes les épreuves professionnelles

EP1 Accompagner le développement du jeune enfant

EP2 Exercer son activité en accueil collectif

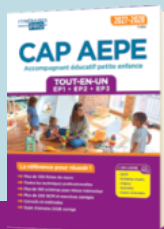
EP3 Exercer son activité en accueil individuel

+ EN LIGNE 

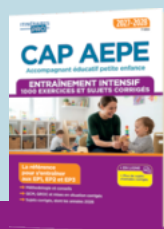
+ de sujets d'annales corrigés, dont le sujet 2026

Ghislaine Camus est infirmière puéricultrice, directrice d'IFAP (lycée René Auffray, Clichy-la-Garenne) et formatrice à l'Éducation nationale où elle a enseigné auprès d'élèves préparant les métiers de la petite enfance.

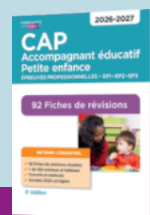
Retrouvez aussi :



Le Tout-en-un pour une préparation complète



Les Entraînements pour se mettre en condition



Les Fiches pour aller à l'essentiel

ISBN : 978-2-311-22362-0



9 782311 223620



15,90 €

www.vuibert.fr